

Tableau 1. Surveillance du cancer de la prostate : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	355	26 322	0,77 (0,69-0,86)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	211	10 210	0,77 (0,68-0,89)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	727	22 717	0,95 (0,88-1,02)
5	Industries manufacturières	13 886	528 350	1,05 (1,02-1,07)
6	Construction	4,036	201 737	0,91 (0,88-0,94)
7	Transports, communications et autres services publics	4 272	164 063	1,10 (1,07-1,14)
8	Commerce	5 136	290 745	1,00 (0,97-1,03)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	416	15 213	0,92 (0,84-1,01)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	4 583	248 947	0,93 (0,90-0,96)
11	Administration publique et défense	3 982	121 457	1,17 (1,13-1,21)

* CTI : Classification type des industries (1970)

† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres

Tableau 2. Surveillance du cancer de la prostate : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	460	14 238	1,20 (1,09-1,31)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	533	20 819	1,14 (1,05-1,25)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	126	6 836	1,12 (0,94-1,34)
25	Membres du clergé et assimilés	<5	51	–
27	Enseignants et personnel assimilé	351	10 033	1,33 (1,20-1,48)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	359	17 066	1,08 (0,98-1,20)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	156	8 401	1,09 (0,93-1,27)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	2 103	96 268	1,06 (1,01-1,10)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	1 148	71 716	1,02 (0,97-1,09)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	4 150	187 057	0,97 (0,94-1,00)

71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	573	39 144	0,83 (0,76-0,90)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	8	518	0,54 (0,27-1,07)
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	183	10 092	0,72 (0,63-0,84)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	416	12 888	1,01 (0,92-1,12)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	1 384	62 806	1,00 (0,95-1,05)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	1 358	67 295	0,93 (0,88-0,98)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	4 376	167 980	1,06 (1,03-1,10)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	7 074	261 076	1,12 (1,09-1,15)
87	Travailleurs du bâtiment	5 237	211 090	1,01 (0,98-1,04)
91	Personnel d'exploitation des transports	3 971	153 727	1,08 (1,04-1,11)
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	2 365	121 849	0,98 (0,94-1,02)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	614	21 526	1,05 (0,97-1,14)

99	Travailleurs non classés ailleurs	3 503	174 480	0,96 (0,93-0,99)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.